

ILS N'ONT PAS VOTÉ ET PUIS APRÈS...

Ça y est, c'est fini. L'ultime consultation visant à fixer la représentativité des organisations syndicales est terminée. Les salariés des *Très petites entreprises* (TPE) n'ont pas voté ou si peu, 7,35%. Leur expression entrera à raison de 6% dans le calcul global de la représentativité des syndicats. Ce n'est pas faute de choix puisque pas moins de 30 organisations, nationales, interprofessionnelles, catégorielles ou régionales étaient en course. Tout le spectre du syndicalisme était représenté, y compris ceux issus de la mouvance libertaire puisque deux CNT concourraient chacune sous son drapeau. En théorie, ces élections déterminent les organisations qui vont désigner les dix salariés des *Commissions paritaires régionales interprofessionnelles* faites pour informer et résoudre les conflits dans les TPE. Un bidule qui ne servira à rien, hormis renforcer le concept de dialogue en opposition avec le conflit. Rassurons les camarades de la CNT, ils n'auront pas d'élus et n'auront pas ce lourd tribu d'expliquer le bien-fondé de la main tendue par le petit patron (humour!).

Concernant les résultats, pas de bouleversement, les millions d'euros déversés par les confédérations, s'ils n'auront pas permis de mobiliser les électeurs, auront conduit à une forme de statu quo. Si ce n'est le résultat de l'UNSA qui a dû bénéficier de la mobilisation des élus du PS pour tirer les voix nécessaires dans l'économie sociale, l'ordre est le suivant: CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, Solidaires, CFE-CGC.

Prochaine étape: le 31 mars 2017, date où sera révélé le taux d'audience nationale de chaque syndicat. La CFDT affichera certainement sa première place, la CGT baissera comme FO et on mesurera les efforts faits par le patronat pour maintenir la CFTC et la CGC. La deuxième lame de la loi sur la représentativité de 2008 va passer et restreindre le nombre d'organisations représentatives par branche et le financement y afférent. L'UNSA va faire son entrée dans certaines branches, pieds et poings liés au PS où ce qu'il en restera.

Cela fera dix ans que la loi sur la représentativité voulue par CFDT, CGT, MEDEF et CGPME sévira. Si l'objectif premier de réduire le nombre de syndicats de salariés à deux organisations n'a pas été atteint, il a transformé en profondeur le comportement des militants dans les entreprises. Auparavant l'objectif premier était de faire aboutir les revendications; maintenant le premier but est de passer la barre des 10% des voix aux élections professionnelles pour avoir le droit d'être délégué syndical, puis la barre des 30% pour exister face au patron et la barre des 50% pour que le choix du syndicat ne soit pas contesté. Dans un tel contexte, la radicalité, l'action directe ont du mal à s'exprimer, elles ne sont pas impossibles mais plus difficiles et dans tous les cas ne peuvent être qu'une action engagée sur le long terme. La présence des anarchistes et la vitalité de notre pensée doit s'inscrire dans le temps pour construire un autre futur.

DELGRANADOS.